

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 29 septembre 2015

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BROMÉ-MISSISQUOI

Une séance spéciale s'est tenue à l'Hôtel de ville, le mardi 29 septembre 2015, à compter de 9 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Jacques Ducharme.

Est absent le conseiller Louis Roy.

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

MM.	Pierre Tougas	Marie-France Moquin
	Charles Barbeau	
MME	Suzanne Lessard	Jean Lévesque

Madame Anne Pouleur, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

Conformément à l'article 157 du code municipal les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été signifié tel que requis par l'article 153 du code municipal en date du 25 septembre 2015 aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

SUJET : Travaux d'aménagement Parc Paul Goodhue

RÉS 797-09-15 TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PARC PAUL GOODHUE

Il est proposé par la conseillère Marie-France Moquin
Appuyé du conseiller Charles Barbeau
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil municipal affecte le surplus accumulé d'un montant de 25 600 \$ pour effectuer des travaux d'aménagement du terrain des loisirs au parc Paul Goodhue.

ADOPTÉE

RÉS 798-09-15 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Charles Barbeau
Appuyé du conseiller Jean Lévesque
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : Lever la séance.

ADOPTÉE

Jacques Ducharme
Maire

Anne Pouleur
Directrice Générale
Secrétaire-Trésorière